DSA

PARLEMENT JURASSIEN – GROUPE CS-POP ET VERTS

Motion n° 1136
(urgence demandée)

Laboratoire cantonal, mesure Opti-Ma n° 26

Nous sommes surpris par la rapidité adoptée par le Gouvernement jurassien à mettre en œuvre la mesure n° 26 du programme Opti-Ma qui concerne la fermeture du laboratoire cantonal.

Le Gouvernement nous a toujours communiqué que le laboratoire serait maintenu en activité jusqu'à la fin des travaux de réalisation de l'autoroute A16.

Or, celle-ci n'est pas achevée. Elle ne le sera qu'à fin 2016.

Par conséquent, nous prions le Gouvernement

- de maintenir en activité le laboratoire cantonal jusqu'à la réalisation complète de l'autoroute A16
- de suspendre immédiatement la décision de l'application de cette mesure Opti-Ma n° 26

Delémont, le 18 novembre 2015

Groupe CS-POP et Verts

Anselme Voirol

CS-POP et Verts
Voirol Anselme
Député suppléant

Delémont, le 17 novembre 2015

Bureau du Parlement jurassien

Demande du traitement de l'urgence de la motion Laboratoire cantonal, Mesure Opti-Ma n° 26

Mesdames et Messieurs les députés, membres du Bureau,

La motion « Laboratoire cantonal, Mesure Opti-Ma n° 26 » demande le maintien du laboratoire cantonal jusqu'à la réalisation complète de l'autoroute A16.

Dès lors que nous venons d'apprendre la fermeture du dit laboratoire, ce qui nous étonne et nous consterne, il nous paraît impératif que Parlement se prononce sur cette mesure.

Cette fermeture, selon notre analyse, ne correspond pas aux buts assignés au laboratoire cantonal dans le cadre de la construction de l'autoroute et son fonctionnement doit se poursuivre jusqu'à la réalisation de l'A16.

Dès lors, la fermeture immédiate relève d'une décision du Parlement.

D'avance je vous remercie de la considération que vous porterez à cette demande.

Veuillez accepter, Mesdames et Messieurs les députés, membres du Bureau, mes meilleures salutations.

Voirol Anselme